



Pour défendre le ministère de la culture et ses missions,
il faut combattre la spéculation immobilière et la vente à la découpe

Le ministère de la culture n'est pas à vendre !

Quand la souris accouche d'une montagne

Il y a près d'un an maintenant, le ministère de la culture, prenant prétexte de la fin du bail de la DGCA (immeuble du 64, rue Beaubourg), présentait les premières ébauches d'un vaste plan de restructuration immobilière de ses services. Ce plan visait à regrouper les différents services et implantations de l'administration centrale et allait jusqu'à prévoir une délocalisation en banlieue.

Le vendredi 20 mai 2016, à l'occasion d'une réunion présidée par le secrétaire général, nous avons appris que le « *problème DGCA* » n'en était plus tout à fait un puisque le bail du 64 rue Beaubourg « *pourrait être renouvelé, en tant que de besoin* » ! En revanche, au cours de cette même réunion, l'administration a confirmé sa décision de vendre l'immeuble de la rue des Pyramides, accessoirement celui du 61, rue de Richelieu, de quitter le site de Saint-Cyr et de se lancer dans des travaux pharaoniques de plusieurs années aux Archives nationales à Paris : le quadrilatère Rohan-Soubise. **Cherchez l'erreur !**

Une pure opération de spéculation immobilière

En posant ce projet hasardeux dans le paysage à quelques mois des élections présidentielles, le ministère s'enferme dans un scénario filandreux qui ne peut s'expliquer que par une pure opération de spéculation immobilière : la cession de la rue des Pyramides avant tout.

Un projet « poudre aux yeux »

Le 20 mai, la CGT-Culture a clairement mis en évidence tant la sophistication et la cherté du projet qu'en définitive sa fragilité budgétaire et son caractère invalidant pour le fonctionnement des services d'administration centrale durant de nombreuses années. Autrement dit, d'après notre analyse, le risque d'un déménagement en périphérie de Paris n'est nullement écarté par ce projet « *poudre aux yeux* » qui ne vise en réalité qu'à tenter d'acheter la paix sociale jusqu'en 2017...

Répondant en partie à la pétition CGT, SUD, UNSA « **NON A LA DELOCALISATION DU MINISTERE DE LA CULTURE** » (Lettre-Pétition à l'attention du Premier ministre) signée par près de 2500 agents, les services du ministère de la culture ont fait la démonstration utile, inédite et imparable que le déménagement total d'une administration aux frontières du périphérique a un coût financier direct et indirect (effets sur l'ensemble des conditions de travail et la santé) prohibitif et ce pour de nombreuses années.

Le conseil immobilier de l'Etat n'a pas eu d'autres choix que de reconnaître du bout des lèvres la justesse de cette démonstration. La mobilisation des personnels a donc d'ores et déjà payé.

Une ministre qui n'est pas à l'écoute et qui avance toute seule

Pour autant, de là à ce que la ministre de la culture tope avec Bercy pour un projet d'implantation sur trois sites qui densifierait ardemment les Bons Enfants, mettrait sens

dessus dessous les Archives nationales pendant un « certain » nombre d'années, et fermerait progressivement les sites de Pyramides, Richelieu, Fort de Saint-Cyr et Beaubourg, le tout en refusant de densifier Valois et en supprimant au passage au moins 105 emplois, il y a avait et il y a encore d'autres scénarii possibles, moins chers, plus confortables pour les personnels, plus simples et plus réalistes. Or, contrairement aux engagements qui nous avaient été donnés, force est de constater qu'Audrey Azoulay a refusé de nous recevoir. Il n'est pas trop tard ni pour en discuter ni pour bien faire.

Les propositions de la CGT

Chacun peut aisément comprendre qu'après la RGPP, la restructuration du ministère de la culture et de son administration, la réforme territoriale, près de 3000 suppressions d'emplois en l'espace de deux quinquennats, ce ministère n'a pas besoin d'un nouveau chambardement.

A l'opposé de ces nouvelles attaques, ce qui doit nous animer par dessus tout c'est la défense et la consolidation des missions de service public : celles des archives nationales, celles des musées et en définitive celles de l'administration centrale ; et son corollaire, l'amélioration concrète des conditions de travail de tous les personnels.

Si transformer des dépôts d'archives en bureau à Paris pose déjà en soi une question légitime, la menace de fermeture du site des archives de Fontainebleau, qui supposerait une très forte densification des dépôts d'archives sur les deux sites restants, à savoir Pierrefitte-sur-Seine et Paris, n'autorise personne et surtout pas le ministère de la culture à ignorer cette difficulté majeure.

Bien au contraire, il faut y trouver une solution sérieuse et pérenne car la nature et la qualité de la réponse conditionne la suite.

C'est pourquoi, la CGT-Culture s'oppose à la vente à la découpe qui commencera aujourd'hui par Pyramides et Richelieu et qui se poursuivra inévitablement demain par les Bons Enfants, les archives à Fontainebleau. Tout cela dans un moment où les promoteurs immobiliers lorgnent sur des dizaines de milliers de mètres carré.

S'il y a une urgence réellement avérée, c'est la situation des personnels de la DGCA, tout le reste n'est que spéculation immobilière.

Pour s'opposer à la spéculation immobilière, à la vente à la découpe, faire barrage à la casse des missions de service public culturel et protéger les personnels qui les servent, la CGT-Culture dépose un préavis de grève pour le 14 juin 2016.

D'ores et déjà, la CGT-Culture organise des assemblées générales à :

- Pyramides: le jeudi 2 Juin 11h00, salle du conseil .

- Bons enfants : 9 juin de 12h à 14h30, salle Molière

- Saint-Cyr : le 7 juin à 15h, salle de réunion

- DGCA : le 8 juin à 12h30

Tous en grève le 14 juin

Compte rendu détaillé de la réunion du 20 mai 2016

Vendredi 20 mai 2016, a été présenté sommairement par le secrétaire général aux organisations syndicales le projet de SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) de l'administration centrale du ministère de la Culture pour les années 2015-2019.

Pompeusement appelé Camus 2019 (en hommage à l'écrivain et au premier garde des Archives nationales !), ce projet répond à une demande de France Domaine et du Conseil immobilier de l'Etat visant à réduire le nombre de sites de l'administration centrale et à les transférer en périphérie. Pour le secrétaire général, le projet proposé par le ministère de la Culture qui repose sur trois sites (Valois ; Bons-enfants ; Quadrilatère des Archives) et prévoit la vente de 2 sites (Pyramides ; Richelieu) permettra d'« améliorer le cadre de travail des agents », de « mobiliser le patrimoine domanial confié au ministère » et d'« assurer une gestion exemplaire des deniers publics », avec l'enjeu parallèle d'« améliorer les conditions de conservation du patrimoine archivistique ».

Documents à l'appui et après une rapide expertise des éléments contenus dans les trois documents disponibles sur Sémaphore (Rapport SPSI MCC par l'OPPIC du 2 décembre 2015 ; avis du Conseil Immobilier de l'Etat du 10 février 2016 ; document de présentation du projet aux organisations syndicales du 20 mai 2016), notre analyse est que ce projet va à l'encontre des soi-disant objectifs visés et constitue une menace tant pour les personnels que pour les missions qu'ils défendent.

« Améliorer le cadre de travail des agents » ?

L'ensemble des collègues de centrale est pourtant prié d'accepter la densification de son espace de travail quand il ne leur ait pas demandé de déménager de leur bureau et lieu de travail actuel, comme prévu pour les collègues des sites de Fort Saint Cyr, Pyramides et Richelieu que le ministère a décidé de vendre.

Tous les collègues de centrale ? Tous sauf la rue de Valois, seule épargnée par la densification imposée à tous...disposant pour 231 postes de travail de plus de 4 700 m², soit plus de 20 m² par personne, ce que nous ne trouvons à vrai dire nullement scandaleux...

Par contre, quand on lit à la page 14 du rapport de l'OPPIC que les collègues des Bons Enfants doivent impérativement se serrer et être régis par la norme de 10,5 m² par poste de travail, on ne peut que confirmer l'avis du CIE qui indique que le scénario présenté « ne comporte pas d'optimisation du site de la rue de Valois » et note que « [d]ans cette hypothèse, l'intégralité de l'effort se reporte sur le site des Bons-Enfants ».

A noter que la règle du 10,5 m² appliquée à la rue de Valois permet de dégager l'espace pour près de 220 postes de travail...

« Mobiliser le patrimoine domanial confié au ministère » ?

Cette formule creuse cherche à cacher qu'on va vendre deux immeubles dont l'Etat était propriétaire. L'un des deux abrite l'ex Direction des Musées de France, devenue avec la RGPP le Service des Musées de France, ses différents départements, bureaux et sa réserve. Il semble bien que ce ministère veuille mettre à bas la politique et la tutelle qu'exerce ce service sur l'ensemble des musées, par la cession de son immeuble historique.

C'est également une formule fourre-tout pour nous faire croire, ce que quiconque connaît le site du Quadrilatère, est totalement impossible : loger 316 collègues dans les hôtels de

Jaucourt, Fontenay, Maison Claustrier et Rohan est totalement surréaliste ; installer une cantine de 450 couverts avec les cuisines en sous-sol et la salle au 1^{er} étage, entrecroisées avec les accès visiteurs à l'hôtel de Rohan est inconcevable ; des salles de formation et de réunion dans les sous-sols de Chamson prête autant à rire qu'à pleurer... Mobilisation du patrimoine domanial ? !

« Assurer une gestion exemplaire des deniers publics » ?

On se rappelle pourtant les ventes en 2007 de l'hôtel Kinsky (ex. Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles) évalué à 70 millions d'euros et vendu 38 millions à une société luxembourgeoise créée pour l'occasion, société écran qui permit la revente à des investisseurs qataris. On se rappelle les hôtels de Vigny-Croisilles (Inventaire), vendus 28 millions d'euros et revendus à la découpe par le nouveau propriétaire jusqu'à 20 000 euros le m², lui assurant ainsi une culbute de plus de 50 millions d'euros...

Economie budgétaire ? Les travaux envisagés dans le Quadrilatère et aux Bons Enfants pour y accueillir les collègues de centrale oscillent a minima selon les scénarios entre 30 et 40 millions euros. Le CIE est largement moins optimiste que le ministère concernant la nature (performance énergétique, accessibilité) et le montant des travaux sur « *un ensemble immobilier protégé sur lequel les interventions sont, conséquemment, limitées et coûteuses* ».

Sans parler du coût des loyers que le ministère risque de devoir payer aux nouveaux propriétaires de Pyramides et de Richelieu si la vente est conclue avant le départ des collègues, comme ce fut le cas pour l'hôtel Kinsky pendant plusieurs années...

« Améliorer les conditions de conservation du patrimoine archivistique » ?

En amputant le site des Archives nationales de plus de quatre carrés que ne l'avait fait la Maison de l'Histoire de France (MHF), il est bien difficile de pouvoir défendre ce point de vue.

L'hôtel de Rohan qui faisait toujours partie des Archives nationales dans le projet de partition du site lors du projet de la MHF est désormais affecté aux services centraux, plus sûrement à un opérateur public (scénario 1 bis évoqué par l'avis du CIE). Aucun chiffrage ni plan de rénovation des magasins n'est évoqué et on comprend pourquoi : comment faire rentrer environ 77 kilomètres linéaires de documents archives dans 60 kilomètres linéaires de magasins ?

Comment développer la mission de valorisation culturelle auprès des publics sans l'hôtel de Rohan ? C'est l'ensemble des missions du site et des espaces de travail (magasins, ateliers, musée) qui est impacté et amputé par ce projet.

« Camus 2019 » n'est pas un schéma pluriannuel de stratégie immobilière, c'est un schéma pluriannuel de spéculation immobilière offerte au privé et de destruction du service public culturel.